



## Communiqué de presse

CP/SG/ 20/JT/10

Paris, le 11 juin 2010

### **Le Secrétaire général de la Francophonie rencontre le maire et les bourgmestres des capitales francophones de l'Union européenne**

**Le Secrétaire général de la Francophonie, a rencontré, ce vendredi 11 juin à Luxembourg, le maire et les deux bourgmestres des capitales francophones de l'Union Européenne : Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. Ces trois villes constituent le « Réseau francophone des trois capitales de l'Union », qui s'appuie sur la signature, le 24 mai 2006, de la « Déclaration solennelle des maires et bourgmestres des trois capitales de l'Union européenne ». Une rencontre semblable avait déjà eu lieu à Strasbourg en 2009.**

Par cette démarche de concertation et de coopération, les trois capitales visent principalement à : promouvoir la diversité culturelle et linguistique au sein de l'Union ; favoriser le rayonnement de la langue française et de la Francophonie multilatérale dans tous les domaines ; échanger sur leurs expériences respectives en tant que capitales européennes ; s'appuyer dans le développement de projets d'aide au développement de villes francophones de pays membres de la Francophonie.

Cette rencontre qui rassemblait également des représentants de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), et des universités Libre de Bruxelles, de Luxembourg et de Strasbourg, a permis de faire le point sur divers projets communs. Ainsi, la création d'un Master en Etudes européennes sur la problématique de la régulation financière, ouvert aux étudiants et fonctionnaires des pays ressortissants de la Francophonie, a été étudiée. Il a aussi été question de la synergie qui pourrait être développée entre les trois villes à travers l'action de l'AIMF et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Des échanges ont également porté sur la facilité de circulation entre les capitales. Enfin, divers projets ayant pour objectif de favoriser le multilinguisme au sein de l'Union ont été discutés.

L'usage du français dans les organisations internationales, notamment les Institutions européennes, est une priorité de l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette coopération entre les trois capitales constitue un des aspects de l'action de la Francophonie en faveur du français et du multilinguisme à l'Union européenne. L'OIF mène également un programme de renforcement des capacités de travail en français des diplomates et fonctionnaires des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont quinze sont membres de l'Union européenne. Quelque douze mille experts sont, dans ce cadre, formés annuellement.

**Pour rappel, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 56 Etats et gouvernements et 14 observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)**

#### **CONTACTS**

---

**Julie Tilman**, attachée de presse du Secrétaire général  
[julie.tilman@francophonie.org](mailto:julie.tilman@francophonie.org) + 33.1.44.11.12.68